

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 2134

présenté par

M. Morel-À-L'Huissier, M. Guy Bricout, M. Christophe, M. Charles de Courson, M. Lagarde,
M. Ledoux, M. Leroy, Mme Magnier et M. Zumkeller

ARTICLE 14 NONIES

À l'alinéa 2, après la seconde occurrence du signe :

« , »,

insérer les mots :

« à la promotion de solutions contribuant, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Faire évoluer les pratiques agricoles est complexe : les résultats enregistrés sur la baisse des phytopharmaceutiques montrent qu'il faut combiner plusieurs leviers agronomiques et techniques, voire aller jusqu'à la re-conception de systèmes. A l'image de l'animation du réseau DEPHY fermes, les Chambres d'agriculture sont déjà fortement engagées dans la recherche de solutions.

Par ailleurs, la réduction d'un intrant comme les produits phytopharmaceutiques, peut avoir des incidences sur l'utilisation d'autres intrants, comme l'azote, l'eau, le carburant via le travail du sol, etc. Ces incidences peuvent être des augmentations ou des réductions.

Si l'objectif global poursuivi est une agriculture moins consommatrice d'intrants en général – et de produits phytopharmaceutiques en particulier – il faut raisonner les intrants dans leur globalité, pour aboutir à des résultats pertinents sur les plans agronomiques et technico-économiques, et qui s'inscrivent dans la durée.